



Activité du 3^{ème} trimestre 2024 : c'est mou

Les entreprises de proximité : un été décevant

Le volume d'activité des entreprises de proximité recule à nouveau pendant la saison estivale, affichant ainsi une baisse voisine de celle enregistrée trois mois auparavant : -1,6% à un an d'intervalle après -1,5% au printemps.

Les secteurs connaissent des évolutions différenciées. Ainsi, la contraction du chiffre d'affaires des entreprises de proximité de la construction s'amplifie (-4,9%), toujours pénalisé par les difficultés des artisans du bâtiment. Le repli est également plus vif pour le secteur de la fabrication et des services (-2%).

En revanche, les entreprises de proximité de l'alimentation enregistrent une activité quasi-conforme à l'an passé (-0,2%), grâce à la légère augmentation du chiffre d'affaires de l'artisanat et du commerce alimentaire. Les professionnels libéraux connaissent également une activité stable à un an d'intervalle soutenue par les bons résultats des métiers du droit et de la santé.

Sur les douze mois écoulés, l'activité demeure en baisse de 1,5%. Quelle que soit leur taille, toutes les entreprises accusent une baisse d'activité ce trimestre, notamment les plus petites. Au vu des anticipations des chefs d'entreprise, l'activité ne devrait pas connaître de reprise sur les trois derniers mois de l'année 2024.

L'environnement économique : croissance molle

Au troisième trimestre 2024, l'économie française a connu une légère accélération, avec une croissance du PIB en volume estimée à +1,3% à un an d'intervalle. Cette hausse a été principalement portée par l'impact ponctuel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, qui ont stimulé les secteurs du tourisme et des services.

En revanche, hors effet JOP, la croissance sous-jacente est restée modeste, reflétant une demande intérieure qui peine à accélérer. En effet, bien que l'inflation ait ralenti à +1,1% en septembre, la reprise de la consommation des ménages se fait toujours attendre. Ces derniers demeurent ainsi prudents dans leurs dépenses malgré l'amélioration de leur pouvoir d'achat.

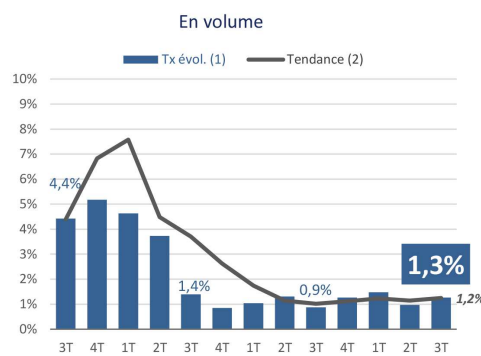
En parallèle, l'investissement des entreprises a également poursuivi son recul, principalement pénalisé par les conditions de financement difficiles et une grande incertitude politique. Le marché de l'emploi a également connu un ralentissement, et le chômage est reparti à la hausse. En valeur, l'activité économique s'est montrée plus dynamique (+2,5%), soutenue par l'inflation.

Sur les mois de juillet, août et septembre, l'activité en volume est en recul dans trois secteurs sur cinq. La baisse est particulièrement marquée dans le bâtiment (-6,5%), nettement moins dans le commerce alimentaire (-1,1%) et non alimentaire qui atteint quasiment l'équilibre (-0,1%).

La production industrielle affiche quant à elle une progression à un an d'intervalle (+1,7%) tout comme les travaux publics qui réalisent un excellent trimestre (+6,6%). En valeur, le repli s'atténue pour les secteurs du bâtiment (-5,3%) et du commerce alimentaire (-0,7%) grâce à l'inflation.

C'est l'inverse pour la production industrielle (-3,4%), qui subit toujours des baisses de prix importantes et dans une moindre mesure pour le commerce non alimentaire (-0,3%).

■ Evolution du PIB



	3T 23	4T 23	1T 24	2T 24	3T 24
Tx évol. ⁽¹⁾	+6,2%	+6,0%	+4,8%	+3,2%	+2,5%
Tendance ⁽²⁾	+6,3%	+6,5%	+6,1%	+5,0%	+4,1%

Source INSEE / Xerfi Spécific
P : données provisoires

■ Evolution du PIB selon les secteurs

Secteurs	Volume ⁽¹⁾	Prix ⁽¹⁾	Valeur ⁽¹⁾
Bâtiment*	-6,5%	+1,2%	-5,3%
Travaux publics*	+6,6%	+0,9%	+7,6%
Production industrielle**	+1,7%	-5,0%	-3,4%
Commerce non alimentaire***	-0,1%	-0,3%	-0,4%
Commerce alimentaire***	-1,1%	+0,4%	-0,7%

* Source Xerfi Spécific
** Source INSEE / Xerfi Spécific
*** Source Banque de France

⁽¹⁾ Evolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

⁽²⁾ Evolutions sur quatre trimestres cumulés (en %)



Bail commercial : la prescription de la régularisation des charges

Une récente jurisprudence apporte une précision importante quant au délai de prescription applicable à une action en régularisation des charges locatives dans le cadre d'un bail commercial.

Pour rappel, les actions en justice engagées en vertu du statut des baux commerciaux sont soumises à un délai de prescription dérogatoire de deux ans, au lieu du délai de droit commun de cinq ans.

L'histoire : Un bailleur réclame à son locataire plusieurs paiements liés à des régularisations de charges locatives impayées. Le locataire oppose au bailleur la prescription de son action, arguant que la demande de régularisation des charges locatives est soumise au délai de prescription dérogatoire de deux ans et non au délai de droit commun.

La décision : Les juges rejettent cet argument, estimant que la réglementation ne prévoit pas que les demandes en paiement formulées par le bailleur relèvent du régime dérogatoire de prescription des baux commerciaux. En conséquence, ces demandes sont soumises par défaut à la prescription de cinq ans, conforme au droit commun.

Avis d'impôt 2024 de CFE et d'IFER

1. Calendrier

Les avis de solde 2024 de CFE et/ou d'IFER sont consultables en ligne à compter du 04 novembre 2024 dans l'espace professionnel des entreprises depuis le site impots.gouv.fr. La date limite de paiement est fixée au 16 décembre 2024 inclus.

Les professionnels (ou leurs représentants) sont avertis par l'envoi de deux courriels d'information selon le calendrier prévisionnel suivant :

- 04 novembre 2024 : mise en ligne des avis d'impôt dans l'espace professionnel ;
- 02 décembre 2024 : rappel de la date limite de paiement fixée au 16 décembre 2024 inclus.

À titre d'information, les avis d'impôt des redevables mensualisés sont mis en ligne dans l'espace professionnel à compter du 14 novembre 2024.

2. Modalités de consultation et de paiement

Pour consulter leur avis, les usagers doivent se connecter à l'espace professionnel depuis le site impots.gouv.fr, puis sélectionner la rubrique « Mes Services > Consulter > Avis C.F.E ».

Il leur suffit ensuite de cliquer sur le bouton « Accès aux avis de CFE » ou de sélectionner « ACCÈS PAR IMPÔT > Cotisation foncière des entreprises » (pour les entreprises de plus de 100 établissements).

Les avis 2024 de CFE-IFER sont mis à la disposition des usagers au format PDF dans le tableau des avis d'imposition CFE de leur compte fiscal. Les avis d'acompte de CFE-IFER seront dématérialisés au format PDF à partir du millésime 2025.

Création de l'espace professionnel

Pour pouvoir accéder à leur avis en ligne, les professionnels qui ne l'ont pas déjà fait, sont invités dès à présent à créer leur espace professionnel sur le site impots.gouv.fr.

En toute simplicité, il leur suffit de cliquer sur « Votre espace professionnel » puis sur « Créer mon espace professionnel » et de choisir l'option qui convient à leurs besoins :

- en mode simplifié si l'utilisateur intervient seul sur cet espace pour le compte de son entreprise,
- en mode expert si l'utilisateur représente une entreprise ou intervient pour le compte de plusieurs entreprises depuis cet espace.

En mode simplifié et par sécurité, un lien utilisable 72 heures maximum est envoyé immédiatement par courriel à l'adresse électronique déclarée afin d'en vérifier la validité.

L'utilisateur reçoit ensuite un code unique d'activation par voie postale (pour des raisons de sécurité) qui lui permettra d'activer son espace abonné en cliquant sur « Activer mon espace/mes services » (code actif 60 jours maximum à compter de la demande d'activation).

À l'issue de cette démarche, son espace est immédiatement opérationnel. Une fois son espace professionnel activé en mode simplifié, l'utilisateur est automatiquement habilité aux services de consultation et de paiement des impôts et taxes et il peut gérer les services en ligne et la mise à jour des comptes bancaires.



Annonces Légales

Arrêté préfectoral n° PREF/CABINET/BRECI/2023-362-0001
du 28 décembre 2023

s e i d o
AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile dénommée « SEPHE-L&B » immatriculée au RCS de PERPIGNAN au capital de 247 445 €, composé d'apports en nature et d'apports en numéraire, ayant pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement notamment par voie de souscription, d'apport ou d'achat de titres ou droits sociaux, dans toutes entreprises ou sociétés en général ; l'acquisition, la propriété et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux en général ; son siège est à PONTEILLA (66300), 6 rue des Matins Bleus, et le gérant est M. Emmanuel SALGUES, demeurant à PONTEILLA (66300), 6 rue des Matins Bleus. Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de la majorité des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales.

Pour avis, La Gérance.

s e i d o

AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

FAMILLE CHAPPELLE
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 18 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : CENTRE COMMERCIAL
LE RIBÉRAL CAMP LLARG
66130 ILLE-SUR-TET
352 247 274 RCS PERPIGNAN

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 25 octobre 2024 la société CHAPPELLE, Société à responsabilité limitée au capital de 28 000 euros, dont le siège social est à ILLE-SUR-TET (66130), Centre Commercial le Ribéral Camp Llarg, immatriculée au RCS de PERPIGNAN sous le numéro 438 352 841,a, en sa qualité d'associée unique de la société FAMILLE CHAPPELLE, décidé la dissolution anticipée sans liquidation de ladite Société, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, au 31 décembre 2024.

Les créanciers de la société FAMILLE CHAPPELLE peuvent former opposition au Tribunal de commerce de PERPIGNAN dans les trente jours de la publication de la dissolution faite au BODACC.

Mention en sera faite au RCS de PERPIGNAN.

Pour avis.



AGC CESAME

Comptabilité
Gestion
Paie

Partenaire des artisans
depuis 1988

Pour nous contacter :

Tél : 04 68 56 42 20

Mail : damien.ribeiro@upa66.fr



ANNONCES LÉGALES

PUBLIEZ VOTRE ANNONCE

04 68 34 59 34

LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 05 Novembre 2024, L'EIRL TAXI ROMAIN représentée par Romain GARCIA, dont le siège social est 2 Rue Bleu Horizon 66200 ALENYA, SIRET n°794.231.738.00020 ci-après dénommée « le loueur », a donné en location gérance à : Madame CATINAT Anne demeurant 4 Rue Boileau 66280 SALEILLES ci-après dénommée « le locataire gérant » Les éléments d'exploitation du fonds d'activité d'exploitant de taxi comprenant :

-Le bénéfice de l'autorisation de stationnement taxi n°6 délivrée par la Mairie de PIA dont le loueur est titulaire

-Le véhicule équipé taxi de marque Citroën modèle C4, immatriculé auprès de la Préfecture des Pyrénées-Orientales sous le n°EF-189-BF.

Le présent contrat est conclu à compter du 18 novembre 2024 pour prendre fin le 18 novembre 2026, il sera renouvelé par tacite reconduction pour une durée égale de deux ans.

Pour avis Le Loueur.



La caution
des professionnels

BANQUE POPULAIRE
DU SUD



MAISON
DE
L'ARTISAN



Groupama
MÉDITERRANÉE
la vraie vie s'assure ici

viasanté
LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE



PRO



Les formations à venir à la Maison de l'Artisan

- Ambulanciers :

→ Recyclage AMU : **04 Décembre 2024**

- Taxis :

→ Formation Continue : **14-15 Janvier 2025 NOUVELLE DATE !**

→ Formation Continue : **11-12 Février 2025 NOUVELLE DATE !**

→ Formation Capacité Taxi (initiale) : **31 Mars au 18 Avril 2025 NOUVELLE DATE !**

- Bâtiment :

→ Travail en hauteur : **28 Novembre ou 18 Décembre 2024**


→ Mise en sécurité LOI ALUR : **14 Novembre 2024**

→ Borne IRVE niv 1 : **15 Novembre 2024**

→ Habilitation Electrique BC BR B2V : **20 au 22 Novembre ou 11 au 13 Décembre**

→ Connaissance norme NF C15-100 : **06 Décembre 2024**

Sur nos réseaux

 **Maison de l'artisan** est à Maison de l'artisan.
Publié par Instagram
· 5 j · Perpignan · 🌐

👉 Retour sur l'assemblée générale & afterwork de la CAPEB 66 – 30 octobre 2024 🍷

Hier soir, vendredi 30 octobre, la CAPEB 66 a réuni ses adhérents chez les dragons catalans pour une soirée riche en échange et en convivialité ! 🔥

Au programme : 📄

- Assemblée générale statutaire – Espace premium, stade Gilbert Brutus.
- Présentation du rapport moral et financier
- Élections du Conseil d'Administration
- Interventions et échanges avec nos invités spéciaux

🕒 À partir de 19h00 : Place à la détente à la Brasserie des Dragons Catalans, où l'afterwork a permis de renforcer les liens dans une ambiance chaleureuse 🍷

#capeb66 #maison2lartisan #assemblee generale #afterwork #artisanat #partenaires #networking #espritdequipe #btp #perpignan #occitanie @capeb66



EMPLOI / STAGE

→ JH 20 ans recherche maître apprentissage pour CAP METALLIER. Très sérieux et très motivé. CV et lettre de motivation disponibles à la CAPEB 66 : cecile.bellemain@capeb66.fr
Contact : Allan Chiffre : 06 22 12 58 87

→ Homme 36 ans en reconversion, cherche stage en alternance monteur, dépanneur frigoriste de fin août 2024 à avril 2025. Sérieux, fiable et dynamique. Tél 06.84.49.90.89

→ Pour reconversion professionnelle, personne recherche stage d'observation non rémunéré en BIJOUTERIE. Très bonne présentation, sérieuse et motivée. Contacter : 06 58 64 39 25

VENTE / LOCATION

→ Suite départ a la retraite, vente en l'état :
BETONNIERE AT 350 ORANGE
Marque : ALTRAD
Moteur thermique marque HONDA tractable très bon état
ECHAFAUDAGE ROULANT EN ALUMINIUM SECURISE
Marque: EQUIP ' WURTH
LONGUEUR = 2,95 m par plateau (6 plateaux)
HAUTEUR = 13,40 m
Contact : 06 74 39 01 75

→ Artisan vend, suite à départ retraite, parcelle de 1149 m2 avec hangar/bureau/sanitaire de 138 m2 au RDC, habitation T5 au-dessus même superficie et 450 m2 restant de terrain constructible et divisible
Climatisation réversible. 1 portail pour le hangar et 1 portail pour le jardin. DPE en cours. Hangar aménagé avec outillages de plombier/chauffagiste et autres divers, dans une zone artisanale et pavillonnaire.
prix de vente : 330 000 € téléphone 04 68 53 38 24. Port: 06 10 71 82 20

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne

BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : www.maisondelartisan.fr

Commission paritaire 0325G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle ROUX

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépot légal : 4^{ème} trimestre 2024

Tirage : 2000 exemplaires